



**Ce 21 octobre, l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) a procédé à la distribution des semences (graine et plants) et des tisanes d'artémisia à des associations et groupes d'initiative commune (GIC) à son siège au quartier Nkolbisson, à Yaoundé. Deux souches d'artémisia ont été distribuées à cette occasion : l'Annual, dont le cycle varie entre 4 à 7 mois et l'Afra, qui est une culture pérenne. Deux souches ayant des vertus thérapeutiques et préventives, apprend-on.**

## **StopBlacam**

Cette distribution s'inscrit dans le cadre des mesures endogènes de riposte contre le paludisme qui fait des ravages dans le pays, mais aussi de la stratégie nationale de lutte contre le coronavirus (Covid-19), indique la ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation (Minresi), Madeleine Tchuinté, qui a présidé cette cérémonie.

L'IRAD, à travers l'Herbier national, a mis sur pied à l'issue de la réunion interministérielle sur la pharmacopée traditionnelle tenue au Minresi le 15 juin 2020, la production de l'artémisia afin de la distribuer aux populations pour « *combattre efficacement* » la Covid-19 et le paludisme à moindre coût. L'Institut s'attèle notamment depuis quelque temps à la production des tisanes, gélules et comprimés à base d'artémisia obtenus par multiplication des semences comme moyen préventif et curatif contre la Covid-19, dans le cadre d'un projet soutenu par l'Agence

universitaire de la Francophonie (AUF).

L'objectif est de mettre à la disposition du plus grand nombre, un produit simple à base de cette plante et de garantir à tous l'accès aux graines et plants comme semences en vue de sa vulgarisation à grande échelle dans le pays, sous le contrôle du ministère de la Santé publique (Minsanté). « *Nous comptons développer à court terme une stratégie de multiplication rapide et à grande échelle de cette espèce végétale, transformer et obtenir des tisanes très concentrées en artemisinine et les distribuer aux populations* », explique Eddy Ngonkeu, porteur de ce projet.

### Preuve scientifique

« *1 000 kg de graines seront produits et conditionnés en 1g et seront distribués à plus de 2 000 producteurs au Cameroun. Au moins 10 000 plants d'artémisia issus du bouturage seront produits, 2 tonnes de feuilles sèches transformées et conditionnées en sachet de 3g seront disponibles pour 1 000 000 de personnes au moins* », ajoute le chercheur, par ailleurs coordonnateur de la recherche scientifique dans les structures de l'IRAD. Selon des chercheurs, les personnes traitées contre le paludisme avec cette plante semblent présenter une protection naturelle contre la Covid-19.

L'artémisia est d'ailleurs promue avec force par les autorités malgaches à travers la tisane à base de plantes locales Covid-Organics, présentée comme un « *remède* » efficace contre cette maladie. « *L'artémisia est une plante qui dispose de plus de 20 principes actifs contre le paludisme et dont le plus en vue est l'artémisinine qui est un concentré de chloroquine naturelle* (la chloroquine est l'une des molécules utilisées dans le protocole de soins administrés aux malades de Covid-19, NDLR) *utilisé pour fabriquer des médicaments comme l'artémether. C'est un antipaludéen très puissant qui possède une forte activité antivirale sans effets secondaires sur l'homme* », explique le Minresi sur son site Internet.

Si les propriétés antipaludiques de l'artémisia sont reconnues depuis longtemps, il n'existe pour l'heure aucune preuve scientifique que cette plante, ou ses produits dérivés, puisse combattre le nouveau coronavirus, met en garde l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « *Les plantes médicinales telles que l'artémisia annua sont considérées comme des traitements possibles de la Covid-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables. Les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les normes qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde. Même lorsque des traitements sont issus de la pratique traditionnelle et de la nature, il est primordial d'établir leur efficacité et leur innocuité grâce à des essais cliniques rigoureux* », plaide l'OMS.

L'agence sanitaire de l'ONU dit accueillir « *favorablement* » les produits issus de la pharmacopée traditionnelle et la mise au point de nouvelles thérapies dans le cadre de la recherche de traitements potentiels de la Covid-19, à condition toutefois que cela repose sur des « *éléments scientifiques probants* ». Ce, alors que le Cameroun explore la piste de la médecine traditionnelle pour trouver un traitement local contre le coronavirus, sans pour autant négliger les recherches « *conventionnelles* ».